

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 19 AVRIL 2021

Président	Jackie GOULET
Etaient Présents	Jean-Pierre BACHOWICZ, Gaëtan BEILLARD, Marie-Claire CHUPIN, Sylvie GAREL, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Pascal LETORT, Marie-Thérèse MAHOT, Sophie METAYER, Joël NAU, Paul NICOLAS, Claude POIRIER, Nadine SCULO, Gilles TALLUAU, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
Etaient absents excusés	Bernadette BUTY, représentée par M. Michel GOULU Joëlle DELAGARDE, représentée par Mme Béatrice GUILLON Anne FAUCOU, représentée par M. Joël NAU Edwige CHOUTEAU Lionel FLEUTRY Sylvain LEFEBVRE Jean-Christophe LOUVET

N°2021 – 02 : REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 850 000 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION DE RACHAT DE 27 LOGEMENTS AUPRES DE LA COMMUNE DE LONGUE JUMELLES

Le Bureau de Saumur Habitat a autorisé le 30 novembre 2020 le rachat auprès de la commune de Longué-Jumelles, 27 logements conventionnés pour un montant de 1 000 000 €.

Ce programme se décompose en 3 parties :

- **Un ensemble de 8 logements individuels du 1 au 8 parc du Puits du Fresne**
- **Un ensemble de 6 logements collectifs au 12 rue de la Rigauderie**
- **Un ensemble de 13 logements collectifs dit « la Grande maison » au 2 place du Puits du Fresne**

Prix de revient et Plan de financement actualisés des 27 logements :

Le prix de revient et plan de financement actualisé de cette opération de rachat de patrimoine est détaillé de la manière suivante :

Acquisition : 1 000 000 €
Frais actes : 14 200 €
(Géomètre : 5 040 €

1 019 240 €

Prêt bancaire : 850 000 € (83 %)
Fonds propres : 169 240 € (17 %)

1 019 240 €

Caractéristiques de l'emprunt de la Caisse d'Epargne

Pour le financement de cette opération de rachat de 27 logements, Saumur Habitat est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de Loire un contrat de prêt d'un montant de **850 000 €** dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Montant	850 000 euros
Durée totale	30 ans
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Type d'amortissement	Progressif (échéances constantes)
Taux d'intérêt	0.97 %
Nature de taux	Fixe
Frais de dossier	0.1% du capital emprunté (850 €)
Garantie	Sans
Modalité de déblocage	Déblocage d'ici le 30 sept 2021

A CET EFFET, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **AUTORISE L'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 850 000 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE AUX CONDITIONS DEFINIES CI-DESSUS POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION DE RACHAT DE PATRIMOINE DE 27 LOGEMENTS SITES SUR LA COMMUNE LONGUE**
- **AUTORISE LE DIRECTEUR GENERAL A SIGNER SEUL LE CONTRAT DE PRET ET LES DEMANDES DE REALISATION DE FONDS**



Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 19 avril 2021

LE DIRECTEUR GENERAL
Philippe PLAT

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture